CONDITIONS TARIFAIRES

MARS 2022





CRÉDITS ————————————————————————————————————	3
PRÊTS PERSONNELS	3
Prêt BFM Liberté	3
Prêt BFM Perspective	3
Prêt BFM Jeunes Actifs	3
Prêt BFM Élève	4
Prêt BFM Avenir	2
Prêt BFM Reconversion Prêt BFM Mobilité	2
Avance BFM	[
CRÉDITS IMMOBILIERS	
ÉPARGNE ————————————————————————————————————	ć
ÉPARGNE	6
Livret BFM Avenir distribué par Société Générale, SGBA, BFCOI	(
Livret BFM Avenir distribué par LCL	-
Livret Éducation	8
Service d'épargne solidaire	(
ASSURANCE	10
ASSURANCE EMPRUNTEUR PLURIMMO (COUVRANT LES PRÊTS IMMOBILIERS)	10
Prêts amortissables (hors prêts in fine et prêts relais)	1(
Prêts relais	10
ASSURANCE EMPRUNTEUR (COUVRANT LES PRÊTS PERSONNELS OCTROYÉS ET DISTRIBUÉS EN DIRECT PAR BFM)	1
ASSURANCE EMPRUNTEUR (COUVRANT LES PRÊTS PERSONNELS OCTROYÉS PAR BFM DISTRIBUÉS PAR SOCIÉTÉ GÉNÉRALE)	1
RÉSOUDRE UN LITIGE	11





PRÊTS PERSONNELS

◆ Prêt BFM Liberté

Prêt amortissable non affecté réservé au titulaire d'un compte à vue Société Générale.

Taux:	nous consulter - varie selon la durée du prêt
Frais de dossier:	0 €
Frais d'aménagement des mensualités :	0 €
Frais de report des échéances :	0 €
Indemnités de remboursement anticipé:	0 €
Frais demande de différé d'amortissement:	0 €

◆ Prêt BFM Perspective

Prêt amortissable non affecté, réservé au titulaire d'un compte à vue Société Générale, permettant le regroupement de crédits à la consommation.

Taux:	nous consulter - varie selon la durée du prêt
Frais de dossier:	1 % du montant du prêt plafonnés à 120 €
Frais d'aménagement des mensualités:	0 €
Frais de report des échéances :	0 €
Indemnités de remboursement anticipé:	0 €
Frais demande de différé d'amortissement:	0 €

◆ Prêt BFM Jeunes Actifs

Prêt amortissable non affecté réservé au titulaire d'un compte à vue Société Générale âgé de 18 à 34 ans révolus à la date de souscription du prêt.

Taux:	nous consulter
Frais de dossier:	0 €
Frais d'aménagement des mensualités :	0 €
Frais de report des échéances:	0 €
Indemnités de remboursement anticipé :	0 €
Frais demande de différé d'amortissement:	0 €



♦ Prêt BFM Élève

Prêt amortissable non affecté réservé au titulaire d'un compte à vue Société Générale âgé de 18 à 34 ans révolus à la date de souscription du prêt.

Taux:	nous consulter
Frais de dossier:	0 €
Frais d'aménagement des mensualités:	0 €
Frais de report des échéances :	0 €
Indemnités de remboursement anticipé:	0 €
Frais demande de différé d'amortissement:	0 €

♦ Prêt BFM Avenir

Prêt amortissable non affecté lié à la détention d'un Livret « BFM Avenir » sur lequel est acquis un minimum de 75 € d'intérêts bruts.

Taux:	nous consulter
Frais de dossier:	0 €
Frais d'aménagement des mensualités :	0 €
Frais de report des échéances :	0 €
Indemnités de remboursement anticipé :	0 €
Frais demande de différé d'amortissement:	0 €

◆ Prêt BFM Reconversion

Prêt amortissable non affecté, réservé aux militaires titulaires d'un compte à vue Société Générale pour se préparer à leur futur métier.

Taux:	nous consulter
Frais de dossier:	0 €
Frais d'aménagement des mensualités:	0 €
Frais de report des échéances :	0 €
Indemnités de remboursement anticipé :	0 €
Frais demande de différé d'amortissement:	0 €



◆ Prêt BFM Mobilité

Prêt amortissable non affecté, réservé aux militaires ou personnels hospitaliers titulaires d'un compte à vue Société Générale, pour financer les dépenses liées à leur mobilité professionnelle.

Taux:	nous consulter
Frais de dossier:	0 €
Frais d'aménagement des mensualités:	0 €
Frais de report des échéances :	0 €
Indemnités de remboursement anticipé :	0 €
Frais demande de différé d'amortissement:	0 €

♦ Avance BFM

Prêt amortissable non affecté réservé au titulaire d'un compte à vue Société Générale âgé de 18 à 34 ans inclus à la date de souscription du prêt. Montant et durée uniques : 1 500 € sur 24 mois.

Taux:	0 %
Frais de dossier:	0 €
Frais d'aménagement des mensualités:	0 €
Frais de report des échéances :	0 €
Indemnités de remboursement anticipé:	0 €
Frais demande de différé d'amortissement:	0 €

CRÉDITS IMMOBILIERS

Nous consulter.

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

ÉPARGNE

◆ Livret BFM Avenir distribué par Société Générale en métropole, Banque des Caraïbes en Martinique et Guadeloupe et BFCOI à la Réunion

Taux de rémunération	Nous consulter*
Ouverture du Livret	GRATUIT
Frais de gestion du livret	GRATUIT
Opérations courantes (versements, retraits, etc)	GRATUIT
Relevé trimestriel si mouvement	GRATUIT
IFU (Imprimé Fiscal Unique)	GRATUIT
Clôture du livret	GRATUIT
Frais par saisie administrative à tiers détenteur	GRATUIT
Frais par saisie attribution	GRATUIT
Frais par saisie conservatoire	GRATUIT
Traitement de succession	GRATUIT

^{*}Taux nominaux annuels bruts d'impôt sur le revenu et de prélèvements sociaux, susceptible de modification par BFM.

◆ Livret BFM Avenir distribué par LCL Guyane*

Taux de rémunération	Nous consulter**
Ouverture du Livret	GRATUIT
Accès au Livret sur Internet	GRATUIT***
Relevé mensuel si mouvement	GRATUIT
IFU (Imprimé Fiscal Unique)	GRATUIT
Retrait par virement	GRATUIT
Clôture du Livret	GRATUIT
Duplicata d'un relevé	GRATUIT
Frais par saisie attribution	132€
Frais par saisie conservatoire	132€
Frais par saisie administrative à tiers détenteur	10 % du montant saisi dans la limite de 100 €
Traitement de succession :	
Solde du livret < à 500 €	0€
Solde du livret ≥ 500 € et < 7 622 €	100€
Solde du livret ≥ 7 622 €	225€

*Le livret BFM Avenir n'est plus distribué par LCL Guyane depuis février 2022.

^{**}Taux nominaux annuels bruts d'impôt sur le revenu et de prélèvements sociaux, susceptible de modification par BFM.

***Hors frais de connexion et hors coûts de communications téléphoniques.

♦ Livret Éducation

Taux de rémunération	Nous consulter*
Ouverture du Livret	GRATUIT
Accès au Livret sur Internet	GRATUIT**
Relevé mensuel si mouvement	GRATUIT
IFU (Imprimé Fiscal Unique)	GRATUIT
Retrait par virement	GRATUIT
Clôture du Livret	GRATUIT
Duplicata d'un relevé	GRATUIT
Frais par saisie attribution	132€
Frais par saisie conservatoire	132€
Frais par saisie administrative à tiers détenteur	10 % du montant saisi dans la limite de 100 €
Traitement de succession :	
Solde du livret < à 500 €	0€
Solde du livret ≥ 500 € et < 7 622 €	100€
Solde du livret ≥ 7 622 €	225€

^{*}Taux nominaux annuels bruts d'impôt sur le revenu et de prélèvements sociaux, susceptible de modification par BFM.

**Hors frais de connexion et hors coûts de communications téléphoniques.

◆ Service d'épargne solidaire

Reversement de tout ou partie des intérêts à 1, 2 ou 3 associations : gratuit

ASSURANCE

ASSURANCE EMPRUNTEUR PLURIMMO (COUVRANT LES PRÊTS IMMOBILIERS)

Contrat d'assurance Groupe DIT - Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA), Incapacité Temporaire Totale (ITT), Invalidité Permanente Totale (IPT) et Invalidité Permanente Partielle (IPP). Souscrit par les mutuelles de la Fonction publique et la BFM en sa qualité d'intermédiaire en assurances auprès de CNP Assurances et MFPrévoyance, sociétés anonymes régies par le Code des Assurances. Ce contrat est présenté par Société Générale en sa qualité d'intermédiaire en assurances. La souscription d'un contrat d'assurance est exigée dans le cadre d'un prêt immobilier.

Prêts amortissables (hors prêts in fine et prêts relais)

Taux annuel en % du capital initial pour l'option franchise 180 jours	
Tranches d'âge de l'emprunteur assuré à la date de signature du Bulletin Individuel de Demande d'Adhésion (BIDA)	Taux annuel*
Moins de 35 ans	0,15 %
35 - 49 ans	0,30 %
> = 50 ans à < 65 ans	0,47 %

Taux annuel en % du capital initial pour l'option franchise 90 jours	
Tranches d'âge de l'emprunteur assuré à la date de signature du Bulletin Individuel de Demande d'Adhésion (BIDA)	Taux annuel*
Moins de 35 ans	0,20 %
35 - 49 ans	0,32 %
>= 50 ans à < 65 ans	0,50 %

Prêts relais

Taux annuel en % du capital initial	
Tranches d'âge de l'emprunteur assuré à la date de signature du Bulletin Individuel de Demande d'Adhésion (BIDA)	Taux annuel*
Moins de 35 ans	0,15 %
35 - 49 ans	0,30 %
>= 50 ans à < 65 ans	0,47 %

ASSURANCE EMPRUNTEUR (COUVRANT LES PRÊTS PERSONNELS OCTROYÉS ET DISTRIBUÉS EN DIRECT PAR BFM)

Contrat d'assurance Groupe DIT - Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA) et Incapacité Totale de Travail (ITT), souscrit par la BFM, intermédiaire en assurances auprès de CNP Assurances et de MFPrévoyance, SA régies par le Code des Assurances et présenté par Société Générale, en sa qualité d'intermédiaire en assurances.

Taux annuel:

0,36 % du capital emprunté*

*Hors surprime éventuelle.

ASSURANCE EMPRUNTEUR (COUVRANT LES PRÊTS PERSONNELS OCTROYÉS PAR BFM ET DISTRIBUÉS PAR SOCIÉTÉ GÉNÉRALE)

Contrat d'assurance DIT facultatif - Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA), Incapacité Temporaire Totale de Travail (ITT), Invalidité Permanente Totale (IPT) et Invalidité Permanente Partielle (IPP) souscrit par la BFM, auprès de SOGECAP, SA régie par le Code des Assurances et présenté par Société Générale, en sa qualité d'intermédiaire en assurances.

Taux standard (pour les personnes âgées de 18 ans à moins de 60 ans à l'adhésion):

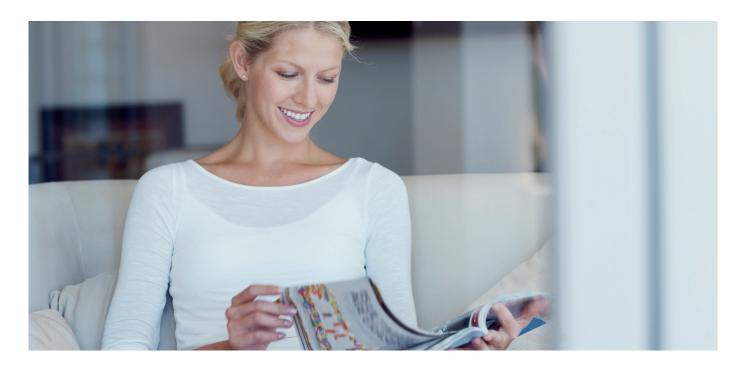
0,74 % du capital empr<u>unté*</u>

Taux sénior (pour les personnes âgées de 60 ans à moins de 80 ans à l'adhésion):

1,85 % du capital emprunté*

*Hors surprime éventuelle.

RÉSOUDRE UN LITIGE



◆ Service opérationnel ou agence

Pour toutes difficultés dans le fonctionnement des produits ou dans l'utilisation des services de la gamme services opérationnels de la Banque Française Mutualiste:

- Sur le site internet <u>bfm.fr</u>, rubrique « **Nous contacter** » puis « **Gestion de votre produit** ». Ou directement via le site Internet mis à votre disposition pour répondre à toutes vos questions:
 - bfm.fr/relation-client
- Adresse postale: Service Relations-Clientèle BFM 56-60 rue de la Glacière 75013 Paris

◆ Service Relations Clientèle

Si vous êtes en désaccord avec la réponse ou la solution apportée, vous avez la possibilité de vous adresser au service Relations-Clientèle BFM, qui a pour mission de réétudier la réponse apportée par l'agence ou les services opérationnels, en joignant à votre correspondance, si vous en disposez, la copie de la réclamation initiale et sa réponse:

- E-mail: <u>relations.clientele@bfm.fr</u>
- Sur le site internet <u>bfm.fr</u>, rubrique « Nous contacter » puis « Pour gérer vos produits ».

Adresse postale:

- Service Relations-Clientèle BFM - 56-60 rue de la Glacière - 75013 Paris.

La BFM s'engage à accuser réception de la réclamation au plus tard sous dix jours ouvrables à compter de sa réception (sauf si la réponse elle-même vous est apportée dans ce délai) et à apporter une réponse au plus tard sous deux mois.

◆ Recours au Médiateur

Pour les recours concernant la gamme de produits exclusivement BFM, vous pourrez saisir par écrit et en dernier recours le Service de médiation auprès de la Fédération Bancaire Française par courrier à l'adresse suivante: Monsieur le médiateur de la FBF - CS 151 - 75422 Paris cedex 09, par courriel: mediateur@fbf.fr, ou par internet: lemediateur.fbf.fr

Le Médiateur a vocation à rechercher une solution amiable lorsque celle-ci n'a pas pu être trouvée tant au niveau de l'agence ou du service opérationnel qu'auprès du service Relations Clientèle BFM. Il exerce sa fonction en toute indépendance dans le cadre d'une « Charte du Service de médiation auprès de la Fédération Bancaire Française » accessible sur le site suivant :

<u>bfm.fr/relation-client</u> à partir de la rubrique « 3. Le Médiateur de la BFM ».

EN SAVOIR PLUS SUR LA BANQUE FRANÇAISE **MUTUALISTE**

banquefrancaisemutualiste.fr

(Appel non surtaxé) 0 987 980 980)

Du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 9h à 14h

SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ SUR f in





Banque Française Mutualiste - Société anonyme coopérative de banque au capital de 179 505 691,25 € - RCS Paris 326 127 784 - Intermédiaire en assurances (ORIAS n° 08 041 372). Siège social : 56-60, rue de la Glacière - 75013 Paris. Société Générale - S.A. au capital de 1 066 714 367,50 €. RCS Paris 552 120 222. Intermédiaire en assurances (ORIAS n° 07 022 493). Siège social: 29, boulevard Haussmann - 75009 Paris.

